

Vos poubelles passent à la fouille

Author : vo

Date : 25 juillet 2010

Mais voyons le bon côté des choses?: cela donne du travail – et quel travail – à 25 agents assermentés, qui contrôlent les poubelles des 19 communes de la région. Cette fine équipe a déjà été baptisée «?brigade des fouille-merde?» par les petites crapules de nos strotjes. Il s'agit pourtant d'un travail varié, au grand air, d'investigation, qui fait appel au sens critique de nos agents, sélectionnés sur base de leur aptitude à restituer au plus près les trois axiomes fondamentaux de la méréologie lesniewskienne. Et puis, qui sait, des vocations journalistiques naîtront peut-être de ce travail d'utilité publique, qui remplira à coup sûr les caisses sèches des finances régionales – grâce à tous ces gogotruches daltoniens qui vont se tromper de sac pour leur boîte de corned beef. Au tout début du XXe siècle, quand le journalisme était encore craint des puissants pour sa pugnacité, le président américain Theodore Roosevelt avait pris l'habitude de surnommer ceux dont le travail consistait à dénoncer les maux de la société « muckrakers? ». Les «fouille-merde?» en question prirent ce nom comme étendard, forçant par leurs articles sur les conditions de travail des ouvriers, notamment, les amis de M. Theodore, politiciens et entrepreneurs, à des réformes dans les domaines urbain et industriel. Un futur Prix Pulitzer ou Albert Londres sommeille peut-être, à l'insu de son plein gré, au plus profond d'un des agents de Bruxelles-Propreté. Alors soyez gentils, comme le renard de nos villes, laissez-lui faire ses dents sur vos poubelles. Sortez-les à n'importe quelle heure (normalement, c'est après 18h), ou mieux?: faites un dépôt sauvage dans un lieu un peu retiré, une impasse mal éclairée, le long d'un talus de chemin de fer blafard ou dans la rigole, derrière ce camion si terne qui hiberne dans le quartier. Les Colombo des poubelles auront tôt fait d'y retrouver un indice qui vous confondra?: des enveloppes avec le nom de l'imprudent destinataire, le vôtre, ou tout déchet nominatif qui, prenant sa revanche du mépris que vous lui avez témoigné, vous dénoncera auprès des autorités compétentes. A défaut, ces enquêteurs plus incorruptibles que vos boîtes de conserve sauront retrouver une aiguille dans un camion-benne. Rompus aux techniques les plus modernes de la police scientifique, ils feront une saisie de vos saloperies pour les envoyer au siège de Bruxelles-Propreté, pour des plus amples vérifications. Des courriers seront mis sous scellés plastiques – avec des sachets de récupération?? – pour être lus plus tard. Des objets de consommation courante pourront aussi être conservés, photographiés et classés (sans fuite d'huile de sardines). Ils serviront de preuve si les suspects ont l'outrecuidance de nier leur responsabilité, bien qu'on leur mette le nez dans leur caca. Si ceux-ci poussent le bouchon dans le vide-poubelles jusqu'à contester par voie administrative, fort bien?: cela donnera du travail à l'un ou l'autre intérimaire dans les administrations. Si vraiment on a affaire à un dur à cuire, une perquisition pourra être menée au domicile du hors-la-loi, et gare à lui si on retrouve dans ses placards des produits semblables à ceux dûment authentifiés, estampillés et photographiés au siège de BP. Et l'inviolabilité du domicile privé?? Des huissiers?? Des recours en justice?? Parfait, encore des chômeurs (hautement qualifiés) en moins en perspective. Qui a dit qu'il n'y avait pas de travail à Bruxelles??